

## LECTEURS PENSEURS

## DU GREENWASHING AU VERDISSEMENT

Loin de nous l'idée de penser que les actions en faveur de l'environnement ne sont que le fruit d'intentions vénales. Cependant, la pléthore d'initiatives, se révélant être davantage des baudruches dégonflées que de véritables actions en faveur de l'environnement, ne se confronte que très rarement à une opposition citoyenne. Cette hypermédiation de fausses initiatives environnementales, nulles par les effets directs mais désastreuses par les effets médiatiques induits, se devait de trouver un nom. Le greenwashing, décrit, se voit ainsi traduit en verdissement dans la novlangue de technocrates hexagonaux. Un nouveau mot, pour un processus bancal, symbole d'une vision cynique et destructrice de la nature.

En effet, l'art de la communication est aujourd'hui l'apanage de bien des sociétés ou collectivités. L'environnement est souvent au cœur d'affichages trompeurs, dont la profusion tend à laisser penser qu'ils fonctionnent. Le greenwashing s'est immiscé tout autant dans la stratégie des entreprises ou des collectivités qu'au sein de processus d'urbanisation ou d'artificialisation des milieux. Les assises de la biodiversité de juin dernier à Montpellier furent une illustration du fonctionnement actuel, où les bétonneurs purent se vanter publiquement de leur participation à la protection de la nature.

Si des études d'impacts ont pu contraindre des travaux et éviter quelques atteintes sur les milieux naturels, le bureau d'étude fournit, en même temps qu'une expertise naturaliste, un blanc-seing par ses recommandations au commanditaire. Cette « plus-value » de l'expertise naturaliste, s'est vite retrouvée valorisée par la mise en avant des actions mises en place pour compenser le projet, masquant les conséquences premières de celui-ci. Des réalisations

aussi désastreuses qu'angoissantes conduisent ainsi à encager quelques pieds d'un rare végétal à quelques mètres d'une autoroute et célébrer dans le même temps cet audacieux engagement pour l'environnement. Les garde-fous des services de l'état, submergés par les dossiers, acceptent souvent des compensations insuffisantes ou fantasmées, où le client ne cherche qu'à payer le moins possible tout en communiquant un maximum. On apercevra même un chercheur d'un fameux laboratoire en écologie au côté d'un tractopelle d'une multinationale, gilet fluorescent sur les épaules, s'apprêtant à déplacer des plants d'une discrète fabacée, menacés par un contournement ferroviaire. Le même chantier qui fera quelques semaines plus tard l'objet d'une plainte pour destruction d'espèces protégées.

Les régisseurs de territoire s'évertuent aussi à camoufler de sérieux dommages aux milieux naturels par force publications et affichages à propos d'une prétendue conscience environnementale. Certains départements n'hésitent pas à déclasser des ENS pour discrètement les revendre, et dans le même temps s'enorgueillir d'une politique environnementale volontariste. On note également leurs oriflammes sur les totems des « écoparcs », nouveau nom des ZAC, déroulant sur des centaines d'hectares de terres agricoles, leurs convictions d'un développement durable de la consommation. Plus affligeant encore, la promotion des SCOT comme l'outil de planification concertée d'un développement durable des territoires mais qui ne contraint pas le développement des communes concernées. Les exemples d'artificialisation sur des espaces pourtant identifiés comme à préserver dans les SCOTs sont légions.

Bref, l'environnement, depuis l'invention du développement durable, a bel et bien été identifié comme un enjeu, mais de communication avant tout. •

**Antoine Carrer et Alain Ravayrol**  
pour ACNAT LR (acnatlr.org)

<sup>[2]</sup> Courrier de la Nature N°284 : « Cossure, un exemple à ne pas suivre »

<sup>[3]</sup> <http://www.ocvia.fr/page/la-biodiversite>

<sup>[4]</sup> <http://www.nacicca.org/spip.php/IMG/spip.php?article219>, article du midi libre du 12 août 2014

<sup>[5]</sup> Espaces Naturels Sensibles

<sup>[6]</sup> Canard enchaîné, 25 avril 2012 : « Dans l'Hérault, on revend les espaces naturels »

<sup>[7]</sup> Schéma de Cohérence Territoriale

### JMZH : Appel à labelliser des animations



Vous organisez une animation, un débat, une expo, etc. en lien avec les zones humides entre le

25 janvier et fin février 2015 ? Labellisez-le Journée mondiale des zones humides sur le portail national pour gagner en visibilité et faire partie de l'évènement ! •

<http://petitlien.fr/jmzh>  
[www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)